

PLAN D'ACTION 2025

Très actif ces dernières années, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Berloz, tel que composé actuellement, ne prendra aucune initiative nouvelle en 2025.

Il poursuivra toutefois la mise en œuvre des projets initiés antérieurement. Il appartiendra au nouveau CCCA qui sera en principe installé dans le courant du premier semestre, dans la foulée des élections communales d'octobre 2024, de compléter et/ou amender ce plan d'actions.

1. Installation du nouveau CCCA :

En vertu du R.O.I, le CCCA se compose de 10 membres effectifs et 10 membres suppléants éventuels nommés par le Conseil communal sur proposition du Collège communal, après un appel à candidature.

Afin de ne pas prolonger inutilement une période d'incertitude, il est demandé au membre du Collège communal ayant dans ses attributions le troisième âge, les affaires sociales et/ou l'égalité des chances de lancer cet appel à candidatures le plus rapidement possible.

Il est rappelé que, sauf dérogation accordée par le Conseil communal, les deux tiers maximums des membres du CCCA sont du même sexe.

Dès la première réunion du CCCA nouvellement constitué, la procédure d'élection d'un(e) président et d'un(e) vice-président(e) sera initiée conformément à l'article 6 du R.O.I :

- Appel à candidature parmi les membres effectifs ;
- Rentrées des candidatures auprès du secrétariat dans les 15 jours de l'appel ;
- Dans les 15 jours de la réception des candidatures, élection du (de la) président(e) et du (de la) vice-président(e).

Si aucun membre effectif ne pose sa candidature dans les 15 jours de l'appel, celui-ci sera étendu aux membres suppléants.

Jusqu'à l'issue de cette élection, les président et vice-présidente actuels demeurent en fonction.

2. Projet « Mobitic » :

Deux dates sont d'ores et déjà retenues dans le courant du premier semestre 2025 : le 12/03/2025 et le 30/06/2025.

Il conviendra de déterminer ou de confirmer les thèmes de ces sessions.

Michael Deprez et Laurent Baré continueront temporairement à suivre ce projet.

3. Organisation rencontre 55 ans+ :

Au vu du succès rencontré par cet évènement les deux dernières années et les nombreuses demandes formulées, une organisation du même type a déjà été fixée au samedi 22 novembre 2025.

Cet évènement requiert une longue et minutieuse préparation. La réservation d'un groupe musical doit aussi se faire longtemps à l'avance. Aussi, le groupe chargé de l'organisation de cet évènement se mettra au travail dès les premiers mois de l'année.

L'organisation et le suivi de ce projet sera temporairement assuré par Sonia Vermeire, Cathy Legros, Marie Dengis et Baudouin Collin.

4. Boîte à livres :

En accord avec le Collège communal et selon des modalités à convenir, le CCCA déterminera la date d'inauguration de la boîte à livres, déjà confectionnée, à Crenwick.

Joseph Moureau, membre du CCCA toujours en fonction, s'est proposé, le cas échéant avec l'aide d'autres membres, pour la réalisation de la troisième boîte à livres qui sera installée à Rosoux dès achèvement des travaux de réhabilitation de la place.

5. Préparation du salon du « bien vieillir » :

La préparation de cet évènement, prévu pour le samedi 12 avril 2025 dans les locaux de l'école communale sera poursuivie par le groupe actuellement composé de :

Sonia Vermeire, Cathy Legros, Laurent Baré, Michael Deprez et Pierre Renette.

6. Commission provinciale « Séniors » :

Le CCCA de Berloz sera si possible représenté auprès de cette Commission provinciale dont l'installation est prévue pour le mardi 18 février 2025, par deux de ses membres actuels.

Ces mandats seront confirmés ou modifiés dès la prise de fonction du CCCA nouvellement constitué.

Les membres actuels du CCCA peuvent se réjouir des actions entreprises, avec enthousiasme, ces dernières années, souvent avec succès, parfois un peu moins. Ils souhaitent que le CCCA nouvellement constitué pourra, dans un même esprit, poursuivre le travail entrepris au service du bien-être de tous et plus particulièrement des aînés de notre commune.

Réuni en date du 03 juin 2025, le CCCA nouvellement constitué a confirmé l'intégralité des points ci-dessus, à l'exception des modifications ci-après :

7. Organisation rencontre 55 ans + :

L'organisation et le suivi de ce projet sera assuré par Marie Dengis, Bernadette Villée et Francy LOIX.

La gestion de l'évènement sera confiée à l'ASBL « Les Berloz'Aînés ».

8. Boîte à livres :

Joseph Moureau est confirmé pour la réalisation de la troisième boîte à livres qui sera installée à Rosoux dès achèvement des travaux de réhabilitation de la place.

9. Commission provinciale « Séniors » :

Les mandats de Michael Deprez et Francy Loix sont confirmés pour représenter le CCCA de Berloz auprès de la Commission provinciale « Séniors ».

Au cours de la même réunion du 03 juin 2025, les points complémentaires ci-après ont été ajouté au Plan d'action 2025 :

10. Troisième jeudi :

Cette activité connaît un succès croissant.

Si l'organisation de ces rencontres mensuelles reste de la compétence du CCCA, la gestion et l'animation est en confiée à l'ASBL « Les Berloz'Aînés ».

Francy Loix est chargé des relations avec l'ASBL.

11. Assistance numérique :

Une réflexion devra être menée pour relancer ce service en déclin. Il continuera à être assuré par trois membres (au lieu de cinq auparavant) : Laurent Baré, Michael Deprez et Francy Loix.

12. Remise à niveau du permis de conduire :

Le suivi de ce projet continuera à être assuré à Laurent Baré.

13. Etat de lieux de la commune :

Un important travail a été réalisé précédemment par Laurent Baré et Pierre Renette. Il avait été présenté au Collège communal avant le renouvellement de celui-ci.

Le CCCA souhaite rencontrer le nouveau Collège pour exposer le travail qui avait été réalisé et s'informer de son suivi.

Lors de cette rencontre, qui sera planifiée par Béatrice Moureau, Echevine en charge des aînés, le CCCA sera représenté par Laurent Baré, Pierre Renette, Dominique Hanson et Francy Loix.

14. Guide des aînés :

Cet ouvrage n'est plus à jour.

L'ensemble des membres du CCCA, plus particulièrement les nouveaux, est invité à le réexaminer et de faire des propositions d'adaptation qui seront ensuite soumises à un groupe de travail à constituer.
